

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26086525

Déposé / Reçu le

30 JUIN 2026

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0404 483 367**

Nom

(en entier) : **AXA Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Place du Trône 1, 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination

A l'unanimité, l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2026 a décidé de nommer Steven Vanackere comme administrateur non-exécutif indépendant pour un terme de trois ans (jusqu'après l'assemblée générale ordinaire de 2029).

L'assemblée rappelle que les mandats d'administrateur sont exercés à titre gratuit, à l'exception des mandats exercés en qualité d'administrateur non-exécutif indépendant qui sont rémunérés.

L'Assemblée donne tout pouvoir utile et/ou nécessaire à Mesdames Anne DE RICK, Daphné DELVAUX et Omayma EL BACHIRI et à Messieurs Bertrand BRUYR et Wouter ROEGERS, qui peuvent agir séparément, en vue de signer les formulaires nécessaires à la publication de(s) présente(s) résolution(s) aux annexes du Moniteur Belge et de déposer les formulaires précités ainsi que tout document annexe requis au Greffe du Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles.

Omayma El Bachiri, mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2026 - Annexes du Moniteur belge